

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États financiers

***Exercices clos le 31 décembre 2021 et
le 31 décembre 2020***



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Ressources Cartier inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ressources Cartier inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états du résultat net et résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention du lecteur sur la note 1 des états financiers, qui indique que la capacité de l'entité d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait que l'entité ait réussi à obtenir des fonds nécessaires jusqu'à présent, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Comme il est indiqué à la note 1 des états financiers, ces événements ou situations, conjugués aux autres questions exposées dans la note 1 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre les autres informations et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, en nous fondant sur les travaux que nous avons exécutés sur ces autres informations, nous concluons que ces autres informations comportent une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit; et
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de l'émission de ce rapport des auditeurs est Marc-André Fontaine.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 20 avril 2022

Ressources Cartier inc.
(société d'exploration)
États de la situation financière

| (en \$ canadiens) | 31 décembre | 31 décembre |
|--|--------------------|-------------------|
| | 2021 | 2020 |
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| COURANT | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3) | 6 200 786 | 13 271 206 |
| Autres actifs financiers courants (note 4) | 80 500 | - |
| Débiteurs (note 5) | 124 307 | 970 486 |
| Frais payés d'avance | 66 928 | 138 560 |
| | 6 472 521 | 14 380 252 |
| NON COURANT | | |
| Immobilisations corporelles | 6 171 | 5 651 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation (note 6) | 74 840 | 111 840 |
| Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (note 7) | 26 748 469 | 19 258 870 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 33 302 001 | 33 756 613 |
| Passif | | |
| COURANT | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 211 934 | 314 287 |
| Partie courante des obligations découlant de contrats de location (note 8) | 39 416 | 44 458 |
| Passif lié aux actions accréditatives (note 16) | 813 787 | 2 940 057 |
| | 1 065 137 | 3 298 802 |
| NON COURANT | | |
| Obligations découlant de contrats de location (note 8) | 40 573 | 72 692 |
| Emprunt (note 9) | 40 000 | 40 000 |
| Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 15) | 3 405 657 | 2 339 568 |
| TOTAL DU PASSIF | 4 551 367 | 5 751 062 |
| Capitaux propres | | |
| Capital-actions (note 10) | 43 928 692 | 43 304 392 |
| Bons de souscription | - | 75 004 |
| Surplus d'apport | 3 592 816 | 3 129 088 |
| Déficit | (18 822 947) | (18 607 506) |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 52 073 | 104 573 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES | 28 750 634 | 28 005 551 |
| TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES | 33 302 001 | 33 756 613 |

Mode de présentation et continuité de l'exploitation (note 1)

Éventualités et engagements (note 16)

Événement postérieur à la date de clôture (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(Signé) Philippe Cloutier, Administrateur

(Signé) Daniel Massé, Administrateur

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

(en \$ canadiens)

| | Nombre d'actions | Capital- actions \$ | Bons de souscription \$ | Surplus d'apport \$ | Déficit \$ | Cumul des autres éléments du résultat global \$ | Total des capitaux propres \$ |
|--|---------------------|---------------------------|-------------------------------|---------------------------|---------------------|---|--|
| SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020 | 215 883 962 | 43 304 392 | 75 004 | 3 129 088 | (18 607 506) | 104 573 | 28 005 551 |
| Résultat net de l'exercice | - | - | - | - | (290 445) | - | (290 445) |
| Variation de la juste valeur des autres actifs financiers courants | - | - | - | - | - | (52 500) | (52 500) |
| Total du résultat global | - | - | - | - | (290 445) | (52 500) | (342 945) |
| Émission d'actions pour l'acquisition d'une propriété (note 10) | 1 261 431 | 400 000 | - | - | - | - | 400 000 |
| Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 10) | - | - | - | 563 028 | - | - | 563 028 |
| Exercice d'options (note 10) | 1 000 000 | 224 300 | - | (99 300) | - | - | 125 000 |
| Bons de souscription expirés (note 10) | - | - | (75 004) | - | 75 004 | - | - |
| SOLDE AU 31 DECEMBRE 2021 | 218 145 393 | 43 928 692 | - | 3 592 816 | (18 822 947) | 52 073 | 28 750 634 |
| SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2019 | 191 630 762 | 37 203 150 | - | 2 888 116 | (17 755 275) | 21 725 | 22 357 716 |
| Résultat net de l'exercice | - | - | - | - | (852 231) | - | (852 231) |
| Variation de la juste valeur des autres actifs financiers courants | - | - | - | - | - | 82 848 | 82 848 |
| Total du résultat global | - | - | - | - | (852 231) | 82 848 | (769 383) |
| Émission d'actions nette des frais d'émission (note 10) | 21 778 200 | 5 682 029 | - | - | - | - | 5 682 029 |
| Incidence de la rémunération fondée sur des actions (note 10) | - | - | - | 398 935 | - | - | 398 935 |
| Émission d'options (note 10) | 2 475 000 | 419 213 | - | (157 963) | - | - | 261 250 |
| Émission de bons de souscription (note 10) | - | - | 75 004 | - | - | - | 75 004 |
| SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2020 | 215 883 962 | 43 304 392 | 75 004 | 3 129 088 | (18 607 506) | 104 573 | 28 005 551 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des résultats nets et du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en \$ canadiens)

| | <u>2021</u> | <u>2020</u> |
|---|--------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| Frais d'administration | | |
| Salaires | 449 456 | 469 942 |
| Consultants | 6 133 | 3 884 |
| Rémunération fondée sur des actions-employés (note 10) | 414 079 | 290 452 |
| Rémunération fondée sur des actions-consultants (note 10) | 27 495 | 20 925 |
| Honoraires | 95 093 | 80 390 |
| Développement corporatif (analystes et courtiers) | 166 481 | 154 694 |
| Rencontres promotionnelles | 14 893 | 24 429 |
| Relations aux investisseurs | 80 136 | 139 982 |
| Assurances, taxes et permis | 21 545 | 18 631 |
| Amortissement des immobilisations | 660 | 604 |
| Amortissement des droits d'utilisation | 19 668 | 19 668 |
| Fournitures de bureau | 27 720 | 24 690 |
| Télécommunications | 8 682 | 8 826 |
| Formation et déplacements | 17 196 | 12 855 |
| Publicité et commandites | 12 970 | 7 002 |
| Information aux actionnaires | 39 779 | 36 722 |
| | <u>1 401 986</u> | <u>1 313 696</u> |
| Autres dépenses (revenus) | | |
| Vente d'une option sur propriété radiée (note 7 (a)) | (52 000) | - |
| Frais d'exploration autres | 21 003 | 7 186 |
| Charge financière (note 12) | 18 212 | 17 701 |
| Revenus d'intérêts et autres revenus | (38 575) | (93 890) |
| | <u>(1 350 626)</u> | <u>(1 244 693)</u> |
| Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés | (1 350 626) | (1 244 693) |
| Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 15) | (1 060 181) | (392 462) |
| Résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires | (290 445) | (852 231) |
| Variation de la juste valeur des autres actifs financiers courants | (52 500) | 82 848 |
| Résultat global de l'exercice attribuable aux actionnaires | (342 945) | (769 383) |
| Perte nette par action | | |
| de base et dilué | (0,00) | (0,00) |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | | |
| de base et dilué | 217 420 126 | 200 931 252 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

(en \$ canadiens)

| | 2021 | 2020 |
|---|--------------------|--------------------|
| | \$ | \$ |
| ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | | |
| Résultat net | (290 445) | (852 231) |
| Ajustements pour : | | |
| Impôts sur les résultats et impôts miniers différés | (1 060 181) | (392 462) |
| Rémunération fondée sur des actions - employés (note 10) | 414 079 | 290 452 |
| Rémunération fondée sur des actions - consultants (note 10) | 27 495 | 20 925 |
| Gain lié à un emprunt sans intérêt | - | (20 000) |
| Vente d'une option sur propriété radiée | (52 000) | - |
| Charge d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location | 979 | 1 389 |
| Amortissement des immobilisations | 660 | 604 |
| Amortissement des droits d'utilisation | 19 668 | 19 668 |
| Intérêts payés sur obligations découlant de contrats de location capitalisé en tant qu'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés | (2 670) | (3 831) |
| Revenus d'intérêts | (38 575) | (73 890) |
| Intérêts payés | (979) | (1 389) |
| Intérêts perçus | 37 518 | 73 278 |
| | <u>(944 451)</u> | <u>(937 487)</u> |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement | | |
| Débiteurs | (8 263) | 21 488 |
| Frais payés d'avance | 71 632 | (102 725) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 24 560 | 24 898 |
| | <u>(856 522)</u> | <u>(993 826)</u> |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Émission d'actions | - | 9 364 626 |
| Frais d'émission d'actions | - | (674 246) |
| Emprunt (note 9) | - | 60 000 |
| Exercice d'options | 125 000 | 261 250 |
| Paiements en vertu d'obligations découlant de contrats de location | (37 161) | (39 694) |
| | <u>87 839</u> | <u>8 971 936</u> |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Cession d'autres actifs financiers courants | - | 111 486 |
| Cession options sur propriétés (note 7) | 210 000 | - |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (2 840) | (2 030) |
| Crédits d'impôt reçus | 882 997 | 637 143 |
| Acquisition d'actifs d'exploration et frais d'exploration reportés | (7 391 894) | (3 123 670) |
| | <u>(6 301 737)</u> | <u>(2 377 071)</u> |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (7 070 420) | 5 601 039 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 13 271 206 | 7 670 167 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 3) | <u>6 200 786</u> | <u>13 271 206</u> |

Renseignements supplémentaires (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

Incorporation et nature des activités

Ressources Cartier inc. (la « Société ») a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est régie depuis le 14 février 2011 par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers au Canada.

La Société n'a pas encore déterminé si ces propriétés contiennent des réserves de minerai économiquement récupérables. Bien que, au stade actuel des travaux d'exploration, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres de propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas les titres de propriété à la Société. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect de dispositions réglementaires.

La recouvrabilité des montants indiqués au titre des propriétés minières et frais d'exploration reportés dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future, ou du produit de la cession de tels biens. En date des états financiers, la valeur comptable des propriétés minières et frais d'exploration reportés représente, selon la direction, la meilleure estimation de leur valeur recouvrable nette. Cette valeur pourrait toutefois être réduite dans le futur.

Le 20 avril 2022, le conseil d'administration de la Société a approuvé ces états financiers annuels.

1. Mode de présentation et continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière «IFRS».

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des « Autres actifs financiers courants » qui sont évalués à la juste valeur.

Les états financiers ont été préparés selon la méthode de la continuité de l'exploitation, ce qui signifie que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal des activités. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi à obtenir des fonds nécessaires jusqu'à présent, il n'y a aucune garantie de réussite dans l'avenir. La Société estime disposer de suffisamment de liquidités pour faire face à ses obligations au cours des 12 prochains mois. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement et n'a pas encore généré de revenus d'exploitation. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. Les conditions ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Les présents états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des charges et au classement des postes de l'État de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables

2.1. Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

2.2. Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime à cotisations définies qui est un régime en vertu duquel la Société verse des cotisations définies selon un pourcentage du salaire des employés à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies pendant la période d'emploi. Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées comme une charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces services.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les « fournisseurs et autres créditeurs » et sont évalués au montant non actualisé que la Société s'attend à payer.

2.3. Rémunération fondée sur des actions-employés et rémunération fondée sur des actions-consultants

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est comptabilisée en dépenses ou dans les frais d'exploration, avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des droits miniers détenus en exclusivité, de participations indivises dans des droits miniers ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de droits spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs d'exploration spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

La récupération des montants indiqués au titre des droits miniers et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les droits miniers et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des droits miniers, diminués des crédits d'impôts relatifs aux ressources liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, droit minier par droit minier, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les crédits d'impôts relatifs aux ressources et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un droit minier n'est pas assurée ou si le droit minier était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés au droit minier correspondant sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (suite)

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour s'assurer des titres de ces propriétés d'exploration dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur ces propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant; tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation ou sur la vente d'une option sur une propriété radiée en résultat.

2.5. Crédits de droits remboursables et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables selon la *Loi concernant les droits sur les mines*. Ce crédit de droits remboursables est calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec et comptabilisé comme recouvrement d'impôt aux résultats. En vertu de l'IAS 12 - *Impôt sur le résultat*, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés sur le revenu et impôts miniers lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 28 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20 - *Comptabilisation des subventions puliques et informations à fournir sur l'aide publique*, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

2.6. Impôts sur les résultats et impôts miniers

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglées à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6. Impôts sur les résultats et impôts miniers (suite)

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôts différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondant sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

2.7. Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action qui est calculé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les options d'achat d'actions et de tous les bons de souscription potentiellement dilutifs. Dans le calcul, on considère que les options et les bons de souscriptions ont été convertis en actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période de présentation.

Les bons de souscription et les options d'achat d'actions ont été exclus du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires puisque la Société a subi une perte nette et que leur effet aurait été anti-dilutif.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8. Fonds réservés à l'exploration

La Société obtient des fonds pour faire de l'exploration en vertu de conventions de souscription d'actions accréditives. Ces fonds doivent servir à des dépenses d'exploration admissibles aux cours d'une période pré-déterminée. Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, au cours d'une période pré-déterminée, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

2.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les fonds réservés à l'exploration et les placements à court terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

2.10. Dépréciation d'actifs à long terme

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation ou lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expiré, ou expireront dans un avenir proche et il n'est pas prévu qu'ils soient renouvelés.
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue.
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront.
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de ces actifs est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.10. Dépréciation d'actifs à long terme (suite)

Actifs non financiers (suite)

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.11. Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription en utilisant la méthode Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription et la valeur résiduelle est attribuée aux actions.

Placements accreditifs

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs pour lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la Société. Ces titres de placement sont appelés actions accreditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection par l'émission d'actions accreditives. À la date d'émission des actions, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales, qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accreditives. La Société estime la juste valeur du passif lié aux actions accreditives selon la méthode résiduelle, déduisant le prix du marché d'une action ordinaire au prix d'une action accreditive à la date de clôture du financement. Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ». Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode générale, que la Société prévoit effectuer la renonciation et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, alors la Société comptabilise un passif d'impôt différé, avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. À ce moment, l'obligation est réduite, avec pour contrepartie un recouvrement d'impôt. Lorsque la renonciation des déductions fiscales est effectuée selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé, avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite à zéro, avec pour contrepartie un recouvrement d'impôt. La Société utilise la méthode générale.

Bons de souscription

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11. Capitaux propres (suite)

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

2.12. Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

2.13. Instrument financiers

Classification et évaluation des actifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme évalué au : coût amorti; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - investissement de dette; à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global - investissement en capital-actions; ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La classification des actifs financiers est généralement fondée sur le modèle d'affaires dans lequel un actif financier est géré et ses caractéristiques de flux de trésorerie contractuels. Les dérivés incorporés dans des contrats où l'hôte est un actif financier dans le champ d'application de la norme ne sont jamais séparés. Au lieu de cela, l'instrument financier hybride dans son ensemble est évalué pour la classification.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il satisfait aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers; et
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Lors de la comptabilisation initiale d'un placement en actions qui n'est pas détenu à des fins de transaction, la Société peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations futures de la juste valeur d'un placement particulier en instruments de capitaux propres qui serait autrement évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce choix est fait sur la base du placement par placement.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.13. Instrument financiers (suite)

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global décrits ci-dessus sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Cela comprend tous les actifs financiers dérivés. Lors de la comptabilisation initiale, la Société peut désigner de façon irrévocable un actif financier qui répond autrement aux exigences à évaluer au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, à la juste valeur par le biais du résultat si cela élimine ou réduit de manière significative une non-concordance comptable qui en découlerait autrement.

Un actif financier (sauf s'il s'agit d'un compte à recevoir sans élément de financement significatif initialement évalué au prix de la transaction) est initialement évalué à la juste valeur majorée, pour un élément qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à son acquisition.

La Société a fait le choix irrévocable de désigner ses placements en actions comme actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ainsi, les variations de juste valeur sont enregistrées aux autres éléments du résultat global. Lorsque l'actif financier sera décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global ne sera pas reclassé au résultat net à titre d'ajustement de reclassement.

Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes:

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti ses fournisseurs et autres créiteurs et son emprunt.

Les passifs financiers à la juste valeur sont initialement évalués à leur juste valeur et sont réévalués à chaque date de clôture, toute variation étant comptabilisée dans le résultat net.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, annulées ou expirées.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si, la Société a un droit établi de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le tableau suivant résume le classement des différents actifs et passifs financiers.

| Actifs/Passifs | Classification selon IFRS 9 |
|---|--|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | Coût amorti |
| Autres actifs financiers courants | Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global |
| Fournisseurs et autres créiteurs | Coût amorti |
| Emprunt | Coût amorti |

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.14. Contrats de location

À la passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci contient un contrat de location.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début de la location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, et ultérieurement au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location et sont comptabilisés entre les actifs d'exploration et frais d'exploration reportés et dans les états des résultats nets et du résultat global, en fonction de leur utilisation.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements locatifs qui n'ont pas été payés à la date de début, actualisée en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la Société. Généralement, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. L'obligation locative est ensuite augmentée par la charge d'intérêts sur l'obligation locative et diminuée par les versements de location effectués. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les versements futurs au titre de la location résultant d'un changement d'indice ou de taux, d'un changement dans l'estimation du montant susceptible d'être payé au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou, lorsqu'approprié, de modifications dans l'évaluation visant à déterminer si une option d'achat ou d'extension est raisonnablement certaine d'être exercée ou une option de résiliation est raisonnablement certaine de ne pas être exercée.

La Société a choisi d'appliquer les exemptions facultatives suivantes disponibles selon IFRS 16 : l'exclusion des ententes dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur, et la possibilité de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives.

La Société a fait appel à son jugement pour déterminer la durée du contrat de certains contrats de location pour lesquels une option de renouvellement existe. L'évaluation à savoir si la Société est raisonnablement certaine d'exercer cette option a une incidence sur la durée du contrat de location, ce qui a une incidence importante sur le montant de l'obligation locative et des actifs au titre du droit d'utilisation comptabilisés.

2.15. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

Les paragraphes suivants décrivent les hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges ainsi que les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.15. Estimations comptables et jugements critiques (suite)

Jugements critiques:

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs miniers aux fins de dépréciation. Chaque année, la Société procède à une révision du potentiel géologique de chacun de ses titres miniers. Le but de cette révision est de reporter les travaux sur certains titres miniers et d'abandonner ceux ayant le plus faible potentiel de découverte. Tous les montants engagés sur les droits miniers abandonnés sont passés à l'état des résultats de l'exercice (note 2.10).

Impôts sur les résultats et impôts miniers différés

L'évaluation des impôts sur les résultats à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent un compte bancaire à intérêt et un compte bancaire sans intérêt comme suit :

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2020 | |
|------------------------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|
| | \$ | Taux d'intérêt % | \$ | Taux d'intérêt % |
| Compte à intérêts | 6 092 383 | 0,20 - 0,60 | 11 822 829 | 0,20 - 1,85 |
| Compte bancaire sans intérêt | 108 403 | - | 1 448 377 | - |
| Total | 6 200 786 | | 13 271 206 | |

La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent un montant de 2 592 066 \$ (9 364 626 \$ au 31 décembre 2020) qui doit être dépensé en frais d'exploration admissibles avant le 31 décembre 2022.

4. Autres actifs financiers courants

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées, évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | 80 500 | - |

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a reçu des titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées suite à la vente d'options sur des propriétés (voir note 7). De plus, la Société n'a vendu aucun titre négociable (au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a vendu les titres négociables qu'elle détenait pour un montant de 111 486 \$ générant un gain de 82 848 \$).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

5. Débiteurs

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|-----------------------------|-----------------------|
| | <u>\$</u> | <u>\$</u> |
| Autre recevable | - | 2 777 |
| Crédit de droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources | 28 276 | 883 775 |
| Taxes à la consommation | 96 031 | 83 934 |
| | <u>124 307</u> | <u>970 486</u> |

6. Actifs au titre des droits d'utilisation

| | Bâtisse | Matériel roulant | Autre matériel | Total |
|--|----------------|---------------------|-------------------|-----------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 1 ^{er} janvier 2020 | 174 627 | 5 835 | 14 950 | 195 412 |
| Amortissement des droits d'utilisation | (66 523) | (5 835) | (11 214) | (83 572) |
| Solde au 31 décembre 2020 | 108 104 | - | 3 736 | 111 840 |
| Amortissement des droits d'utilisation | (33 264) | - | (3 736) | (37 000) |
| Solde au 31 décembre 2021 | 74 840 | - | - | 74 840 |

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

7. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

| | Mine Chimo | Wilson ^(b) | Benoist | Fenton ^(c) | Total |
|---|-------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|-------------------|
| % de participation | 100 % | 100 % | 100 % | 100% | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Propriétés minières | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2020 | 457 024 | 72 000 | 737 723 | 24 644 | 1 291 391 |
| Additions | - | - | - | 700 000 | 700 000 |
| Solde au 31 décembre 2021 | 457 024 | 72 000 | 737 723 | 724 644 | 1 991 391 |
| Frais d'exploration reportés | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2020 | 12 479 389 | 1 092 447 | 2 868 318 | 1 527 325 | 17 967 479 |
| Additions | | | | | |
| Géologie | 90 130 | - | 171 052 | 74 651 | 335 833 |
| Forage | 325 | - | 5 561 621 | 206 | 5 562 152 |
| Géochimie | - | - | 280 359 | 15 088 | 295 447 |
| Frais de bureau de l'exploration | 358 | - | 5 612 | - | 5 970 |
| Ingénierie | 144 959 | - | - | - | 144 959 |
| Géophysique | - | - | 116 151 | 293 788 | 409 939 |
| Décapage | - | - | - | 14 344 | 14 344 |
| Arpentage et chemins d'accès | - | - | 20 468 | 74 146 | 94 614 |
| Location et entretien carothèque | 199 | - | 3 112 | - | 3 311 |
| Droits, taxes et permis | 62 919 | 200 | 34 039 | 1 254 | 98 412 |
| Amortissement des améliorations locatives et mobilier et équipement, liés à l'exploration | 100 | - | 1 560 | - | 1 660 |
| Amortissement des droits d'utilisation | 1 040 | - | 16 292 | - | 17 332 |
| Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location | 160 | - | 2 510 | - | 2 670 |
| Rémunération à base d'actions (note 10) | 7 287 | - | 114 167 | - | 121 454 |
| Vente option sur propriété (note 7 (b)) | - | (291 000) | - | - | (291 000) |
| Total frais d'exploration reportés | 307 477 | (290 800) | 6 326 943 | 473 477 | 6 817 097 |
| Crédits d'impôts | (1 074) | - | (26 424) | - | (27 498) |
| Additions nettes de l'exercice | 306 403 | (290 800) | 6 300 519 | 473 477 | 6 789 599 |
| Total frais d'exploration reportés au 31 décembre 2021 | 12 785 792 | 801 647 | 9 168 837 | 2 000 802 | 24 757 078 |
| Total des actifs d'exploration et frais d'exploration reportés au 31 décembre 2021 | 13 242 816 | 873 647 | 9 906 560 | 2 725 446 | 26 748 469 |

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

La Société est assujettie à des royautés sur certaines propriétés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

7. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

| | Mine Chimo | Wilson | Benoist | Fenton | Total |
|---|-------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|
| % de participation | 100 % | 100 % | 100 % | 50% | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Propriétés minières | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2020 et 2019 | 457 024 | 72 000 | 737 723 | 24 644 | 1 291 391 |
| Frais d'exploration reportés | | | | | |
| Solde au 31 décembre 2019 | 10 550 684 | 1 092 447 | 2 391 967 | 1 526 180 | 15 561 278 |
| Additions | | | | | |
| Géologie | 353 013 | - | 165 283 | 1 104 | 519 400 |
| Forage | 1 798 694 | - | 216 932 | - | 2 015 626 |
| Géochimie | 87 888 | - | 581 | - | 88 469 |
| Frais de bureau de l'exploration | 4 720 | - | - | - | 4 720 |
| Ingénierie | 395 767 | - | - | - | 395 767 |
| Arpentage et chemins d'accès | - | - | 102 547 | - | 102 547 |
| Location et entretien carothèque | 3 406 | - | - | - | 3 406 |
| Droits, taxes et permis | 26 296 | - | 19 907 | 41 | 46 244 |
| Amortissement des améliorations locatives et mobilier et équipement, liés à | 2 295 | - | - | - | 2 295 |
| Amortissement des droits d'utilisation | 21 853 | - | - | - | 21 853 |
| Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location | 3 831 | - | - | - | 3 831 |
| Rémunération à base d'actions (note 10) | 87 558 | - | - | - | 87 558 |
| | 2 785 321 | - | 505 250 | 1 145 | 3 291 716 |
| Crédits d'impôts | (856 616) | - | (28 899) | - | (885 515) |
| Additions nettes de l'exercice | 1 928 705 | - | 476 351 | 1 145 | 2 406 201 |
| Total frais d'exploration reportés au 31 décembre 2020 | 12 479 389 | 1 092 447 | 2 868 318 | 1 527 325 | 17 967 479 |
| Total des actifs d'exploration et frais d'exploration reportés au 31 décembre 2020 | 12 936 413 | 1 164 447 | 3 606 041 | 1 551 969 | 19 258 870 |

Toutes les propriétés minières de la Société sont situées dans le nord-ouest du Québec.

La Société est assujettie à des royautés sur certaines propriétés.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

7. Actifs d'exploration et frais d'exploration reportés

- (a) Le 12 mai 2021, une convention d'option avec Delta Resources Limited («Delta») a été signée en vue d'optionner 100 % de ses intérêts dans sa propriété Dollier située à 30 km au sud de la ville de Chibougamau. Au cours de la période d'option de quatre ans, Delta aura le droit exclusif d'acquérir un intérêt de 100 % en émettant, en faveur de la Société, un total de 600 000 actions ordinaires de Delta et en engageant des dépenses en exploration d'au moins 1 000 000 \$ sur la propriété Dollier.

Lors de la signature de la convention, la Société a reçu 10 000 \$ en espèces et 100 000 actions ordinaires de Delta ayant une juste valeur de 42 000 \$. Toutes les actions émises dans le cadre de la convention sont assujetties à un délai de détention statutaire de quatre mois. Si Delta acquiert un intérêt de 100 % dans la propriété Dollier, la Société retiendra une redevance de production de 2 % NSR sur la propriété Dollier, dont 1% sera rachetable pour 2 000 000 \$ et l'autre 1 % sera rachetable, par Delta, pour 15 000 000 \$.

La propriété Dollier avait été radiée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et la contrepartie de 52 000 \$ a été comptabilisée dans les Autres revenus dans les états des résultats nets et du résultat global.

- (b) Le 26 avril 2021, une convention d'option avec Hawkmoon Resources Corporation (« Hawkmoon ») a été signée, en vue d'optionner 100 % des intérêts de la propriété Wilson, située à 15 km à l'est de la municipalité de Lebel-sur-Quévillon. Au cours de la période d'option de 5 ans, Hawkmoon aura le droit exclusif de gagner un intérêt de 100 % en payant à la Société un montant totalisant 1 000 000 \$ en espèces, en émettant, en faveur de la Société, un total de 5 000 000 actions ordinaires de Hawkmoon, en engageant des dépenses d'au moins 6 000 000 \$ et en effectuant au moins 24 000 m de forage au diamant sur la propriété Wilson.

Lors de la signature de la convention, la Société a reçu un montant de 200 000 \$ en espèces et 700 000 actions ordinaires de Hawkmoon ayant une juste valeur de 91 000 \$. La somme de 291 000 \$ a été comptabilisé en diminution du coût de l'actif. Toutes les actions émises à la Société, dans le cadre de la convention, sont assujetties à un délai de détention statutaire de quatre mois. Si Hawkmoon acquiert un intérêt de 100 % dans la propriété Wilson, la Société retiendra une redevance de production de 2 % NSR sur la propriété Wilson, dont 1% sera rachetable pour une somme de 4 000 000 \$.

- (c) Le 13 avril 2021, la Société a acquis de SOQUEM Inc. (« SOQUEM ») tous les droits et intérêts de SOQUEM (i.e. 50 %) dans un groupe de 14 titres miniers situés à 50 km au sud-ouest de Chapais en contrepartie d'un prix d'achat de 700 000 \$ payable comme suit : (a) un montant de 300 000 \$ en espèces et (b) l'émission de 1 261 431 actions ordinaires de la Société ayant une juste valeur de 400 000 \$.

De plus, SOQUEM a cédé à la Société tous ses droits et intérêts dans un groupe de titres miniers contigus, ce qui permettra à la Société de détenir 100 % de la propriété Fenton. La Société octroiera à SOQUEM une redevance de 1 % sur le revenu net de fonderie sur la propriété Fenton, laquelle pourra être rachetée en tout temps par la Société en contrepartie d'un montant de 1 000 000 \$. La Société bénéficiera d'un droit de préemption afférant à toute disposition future à un tiers par SOQUEM de la redevance Fenton, sous réserve de certaines exceptions.

Par ailleurs, dans le cadre de cette transaction, la Société a convenu de céder à SOQUEM tous ses droits et intérêts dans un groupe de 39 titres miniers composant la propriété Cadillac Extension. SOQUEM octroiera à la Société une redevance de 1 % sur le revenu net de fonderie sur la propriété Cadillac Extension, laquelle pourra être rachetée en tout temps par SOQUEM en contrepartie d'un montant de 1 000 000 \$. SOQUEM bénéficiera d'un droit de préemption afférant à toute disposition future à un tiers par Cartier de la redevance Cadillac Extension, sous réserve de certaines exceptions. La propriété Cadillac Extension avait été radiée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

| 8. Obligations découlant de contrats de location | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|-----------------------------|---------------------|
| Obligation découlant de contrats de location à l'état de la situation financière | \$ | \$ |
| Solde au début de l'exercice | 117 150 | 156 844 |
| Charge d'intérêts | 3 649 | 5 220 |
| Paievements | (40 810) | (44 914) |
| Solde à la fin de l'exercice | 79 989 | 117 150 |
| Partie courante des obligations découlant de contrats de location | (39 416) | (44 458) |
| Obligations découlant de contrats de location | 40 573 | 72 692 |
| Analyse des échéances - flux de trésorerie contractuels non actualisés | | |
| Moins d'un an | 37 080 | 40 810 |
| De un à cinq ans | 46 350 | 83 430 |
| Total des obligations découlant de contrats de location incluses non actualisés | 83 430 | 124 240 |

9. Emprunt

Emprunt de 60 000 \$ du compte d'urgence pour les petites entreprises canadiennes, sans intérêt, remboursable au plus tard le 31 décembre 2023 avec radiation de 33,33 % du prêt, jusqu'à concurrence de 20 000 \$, conditionnel à ce que la Société rembourse le prêt à l'échéance. La Société a reconnu un gain lié à cet emprunt de 20 000 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, car elle considère raisonnable que les conditions requises afin de reconnaître le gain seront rencontrées. Ce gain a été présenté dans les revenus d'intérêts et autres revenus à l'état du résultat net et résultat global.

10. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2020 | |
|---|-------------------------|-------------------|------------------|-------------|
| | Nombre | Montant | Nombre | Montant |
| Solde au début de l'exercice | 215 883 962 | 43 304 392 | 191 630 762 | 37 203 150 |
| Actions émises et payées | | | | |
| Exercice d'options (a) | 1 000 000 | 224 300 | 2 475 000 | 419 213 |
| Acquisition d'une propriété (Note 7 (c)) | 1 261 431 | 400 000 | - | - |
| Placements privés accréditifs (b) | - | - | 21 778 200 | 9 289 622 |
| Renonciation des déductions fiscales liées aux actions accréditives (b) | - | - | - | (2 940 057) |
| | 2 261 431 | 624 300 | 24 253 200 | 6 768 778 |
| Frais d'émission (b) | - | - | - | (667 536) |
| Solde à la fin de l'exercice | 218 145 393 | 43 928 692 | 215 883 962 | 43 304 392 |

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

10. Capital-actions (suite)

(a) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a émis 1 000 000 actions ordinaires à un prix de 0,125 \$ par action, pour un total de 125 000 \$ suite à des exercices d'options alors que la juste valeur de l'action ordinaire variait entre 0,27 \$ et 0,30 \$ par action au moment de l'exercice. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a émis 1 300 000 actions ordinaires à un prix de 0,10 \$ par action, 950 000 actions ordinaires à un prix de 0,105 \$ par action et 225 000 actions ordinaire à un prix de 0,14 \$ par action pour un total de 261 250 \$ suite à des exercices d'options alors que la juste valeur de l'action ordinaire variait entre 0,165 \$ et 0,25 \$ par action au moment de l'exercice.

(b) Émission d'actions accréditives le 11 août 2020

Le 11 août 2020, la Société a complété un placement privé réalisé par l'intermédiaire d'un courtier. La Société a émis 21 778 200 actions accréditives de la Société au prix de 0,43 \$ par action pour un produit brut de 9 364 626 \$. Dans le cadre du placement, les placeurs pour compte ont reçu une commission en espèces égale à 6 % du produit brut reçu par la Société, plus des bons de souscription de courtier, équivalent à 6 % du nombre d'actions accréditives vendues. Chaque bon de souscription de courtier permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,43 \$ pour une période de 12 mois suivant la date de clôture. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 75 004 \$. Des frais d'émission totalisant 742 540 \$ ont réduit le capital-actions.

La Société a aussi renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditives, ce qui a réduit de 2 940 057 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions qui a été approuvé par les actionnaires. Le nombre maximal d'actions réservées en vertu du régime est de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation (sur une base non-diluée). Les options accordées à une seule personne ne peuvent excéder 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Les options sont acquises sur une période de 12 mois à compter de la date d'octroi et sont exerçables sur une durée maximale de cinq ans.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation :

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2020 | |
|--|-------------------|---|------------------|---|
| | Nombre | Prix de levée moyen pondéré \$ | Nombre | Prix de levée moyen pondéré \$ |
| En circulation au début | 16 350 000 | 0,18 | 14 600 000 | 0,16 |
| Émises - employés | 1 850 000 | 0,31 | 4 300 000 | 0,23 |
| Émises - consultants | 200 000 | 0,31 | - | - |
| Exercées | (1 000 000) | 0,13 | (2 475 000) | 0,11 |
| Expirées | (1 000 000) | 0,18 | (75 000) | 0,14 |
| En circulation à la fin de l'exercice | 16 400 000 | 0,20 | 16 350 000 | 0,18 |
| Exerçables à la fin de l'exercice | 15 375 000 | 0,20 | 13 150 000 | 0,17 |

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

10. Capital-actions (suite)

Le tableau suivant résume certaines informations sur les options d'achat d'actions en circulation :

| Prix | Options en circulation au 31 décembre 2021 | | | Options exerçables au 31 décembre 2021 | | |
|-------------------|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre d'options | Durée de moyenne pondérée (années) | Prix de levée moyen pondéré \$ | Nombre d'options | Durée de vie moyenne pondérée (années) | Prix de levée moyen pondéré \$ |
| 0,10 \$ à 0,20 \$ | 8 175 000 | 1,92 | 0,15 | 8 175 000 | 1,92 | 0,15 |
| 0,21 \$ à 0,31 \$ | 8 225 000 | 3,12 | 0,26 | 7 200 000 | 2,94 | 0,25 |
| 0,10 \$ à 0,31 \$ | 16 400 000 | 2,53 | 0,20 | 15 375 000 | 2,40 | 0,20 |

La juste valeur moyenne des options octroyées a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,16 (0,14 \$ en 2020) par option à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

| | 2021 | 2020 |
|--|--------|--------|
| Taux d'intérêt sans risque | 0,75 % | 0,37 % |
| Volatilité prévue | 63 % | 77 % |
| Taux de dividende prévu | néant | néant |
| Moyenne pondérée de la durée de vie prévue | 5 ans | 5 ans |

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le total de la rémunération fondée sur des actions a été de 563 028 \$ (398 935 \$ en 2020). Du total de la rémunération fondée sur des actions, un montant total de 441 574 \$ est présenté dans l'état des résultats (311 377 \$ en 2020) et un montant de 121 454 \$ a été présenté dans les actifs d'exploration et frais d'exploration reportés (87 558 \$ en 2020).

Bons de souscription

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription :

| | 31 décembre 2021 | | | 31 décembre 2020 | | |
|---|------------------|------------------------------|--|------------------|--------------------------------|--|
| | Nombre | Prix de levée moyen \$ | Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années) | Nombre | Prix de levée pondéré \$ | Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années) |
| En circulation au début | 1 306 692 | 0,43 | 0,61 | - | - | - |
| Attribués - placeur pour compte ⁽¹⁾ | - | - | - | 1 306 692 | 0,43 | 0,81 |
| Expirés | (1 306 692) | 0,43 | - | - | - | - |
| En circulation à la fin | - | - | - | 1 306 692 | 0,43 | 0,61 |
| Exerçables à la fin | - | - | - | 1 306 692 | 0,43 | 0,61 |

⁽¹⁾ Lors de l'émission, les bons de souscription sont assujettis à un délai de détention statutaire de 4 mois et 1 jour. Ces bons de souscription ont une durée maximale de 12 mois suivant leur date d'émission.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

10. Capital-actions (suite)

La juste valeur moyenne des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice 2020, a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,06 \$ par bon de souscription, à partir des hypothèses suivantes :

| | |
|--|---------------|
| | 2020 |
| Taux d'intérêt sans risque | 0,23 % |
| Volatilité prévue | 81 % |
| Taux de dividende prévu | néant |
| Moyenne pondérée de la durée de vie prévue | 1 an |

11. Rémunération du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|-----------------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Salaires et honoraires | 640 764 | 682 720 |
| Coûts de la sécurité sociale | 50 614 | 52 841 |
| Rémunération fondée sur des actions-employés | 535 533 | 378 010 |
| Régimes à cotisations définies | 36 559 | 34 866 |
| | 1 263 470 | 1 148 437 |
| Moins : salaires et rémunération fondée sur des actions-employés capitalisés aux actifs d'exploration et frais d'exploration reportés | (388 048) | (375 861) |
| Charge au titre des avantages du personnel | 875 422 | 772 576 |

La charge au titre des avantages du personnel est répartie dans les postes suivants :

| | | |
|--|----------------|---------|
| Salaires | 449 456 | 469 942 |
| Rémunération fondée sur des actions-employés | 414 079 | 290 452 |
| Rencontres promotionnelles | 8 843 | 8 843 |
| Formation et déplacements | 3 044 | 3 339 |
| | 875 422 | 772 576 |

12. Charge financière

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|-----------------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Intérêts et frais bancaire | 17 233 | 16 312 |
| Charges d'intérêts sur les obligations découlant de contrats de location | 979 | 1 389 |
| Total de la charge financière | 18 212 | 17 701 |

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

13. Flux de trésorerie

| Renseignements supplémentaires | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|---------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement et d'investissement | | |
| Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières et de royalties | 400 000 | - |
| Variation des frais d'émission inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs | - | (6 710) |
| Variation des frais d'exploration reportés inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs | (126 913) | 54 557 |

14. Instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. Les équivalents de trésorerie portent intérêt à taux fixe. En relation avec ceux-ci, la Société est exposée de façon limitée à une variation de la juste valeur, car ils sont rachetables en tout temps ou bien la Société prévoit les utiliser à court terme pour son exploitation. L'exposition de la Société au risque de flux de trésorerie lié au taux d'intérêt de son emprunt est limitée, puisqu'il ne porte pas intérêt.

Risque de liquidité

La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

14. Instruments financiers (suite)

Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses engagements de frais d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions au moyen de financements privés.

Tous les passifs financiers viennent à échéance dans moins de 12 mois, à l'exception de l'emprunt qui vient à échéance le 31 décembre 2023.

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

| | <u>31 décembre 2021</u> | <u>31 décembre 2020</u> |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| | \$ | \$ |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | <u>6 200 786</u> | <u>13 271 206</u> |

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des fonds réservés à l'exploration, est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques : Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement, et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. Les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées sont classées selon le niveau 1.

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de la juste valeur en fonction de la date d'échéance rapprochée de ces instruments.

La valeur comptable du passif non courant, qui comprend l'emprunt, se rapproche de sa juste valeur, car la conjoncture du marché n'a pas varié de manière importante entre la date des transactions et le 31 décembre 2021.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

15. Impôts sur les résultats et impôts miniers différés

Le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec avec la charge d'impôts figurant dans les états financiers, se détaille comme suit :

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|-----------------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers | (1 350 626) | (1 244 693) |
| Recouvrement d'impôts selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,5 % (26,5 % au 31 décembre 2020) | (357 916) | (329 844) |
| Impôts différés relatifs aux actifs de prospection et d'évaluation financés par des actions accréditives | 2 618 206 | 608 138 |
| Dépenses non déductibles aux fins fiscales | 118 616 | 83 791 |
| Frais d'émission d'actions sans incidence sur les résultats | - | (176 897) |
| Variation des attributs fiscaux non reconnus | (1 279 962) | 146 915 |
| Ajustement des années antérieures | (1 365) | 21 943 |
| Portion permanente du (gain) de la perte en capital | (13 913) | 37 566 |
| Autres | (17 577) | (21 718) |
| | 1 066 089 | 369 894 |
| Droits miniers | - | 1 133 |
| Prime actions accréditives | (2 126 270) | (763 489) |
| Impôts sur les résultats et impôts miniers différés | (1 060 181) | (392 462) |

La Société a accumulé, aux fins de l'impôt fédéral et provincial, des pertes autres que des pertes en capital qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent comme suit :

| Année d'expiration | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2020 | |
|--------------------|-------------------|-------------------|------------------|------------|
| | Fédéral | Provincial | Fédéral | Provincial |
| | \$ | \$ | \$ | \$ |
| 2025 | 8 387 | 7 530 | 8 387 | 7 530 |
| 2026 | 5 699 | 4 765 | 5 699 | 4 765 |
| 2027 | 524 066 | 521 001 | 524 066 | 521 001 |
| 2028 | 725 416 | 718 518 | 725 416 | 718 518 |
| 2029 | 724 776 | 720 746 | 724 776 | 720 746 |
| 2030 | 955 459 | 952 206 | 955 459 | 952 206 |
| 2031 | 792 271 | 777 709 | 792 271 | 777 709 |
| 2032 | 1 114 872 | 1 100 591 | 1 114 872 | 1 100 591 |
| 2033 | 865 813 | 842 225 | 865 813 | 842 225 |
| 2034 | 808 358 | 800 904 | 808 358 | 800 904 |
| 2035 | 697 789 | 694 214 | 697 789 | 694 214 |
| 2036 | 584 553 | 580 931 | 584 553 | 580 931 |
| 2037 | 1 557 695 | 1 557 695 | 1 557 695 | 1 557 695 |
| 2038 | 1 337 806 | 1 337 806 | 1 337 806 | 1 337 806 |
| 2039 | 1 226 535 | 1 226 535 | 1 226 535 | 1 226 535 |
| 2040 | 1 451 483 | 1 451 483 | 1 449 076 | 1 449 076 |
| 2041 | 1 445 577 | 1 445 577 | - | - |
| | 14 826 555 | 14 740 436 | 13 378 571 | 13 292 452 |

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

15. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Actif d'impôt différé non reconnu

Les actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés, car il n'est pas probable que des bénéfices imposables futurs soient disponibles et à l'encontre desquels des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pourraient être imputés. Les actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés à l'égard des éléments suivants :

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----------------------------|-----------------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Pertes autres qu'en capital | 883 668 | 2 126 064 |
| Perte en capital | - | 37 566 |
| | 883 668 | 2 163 630 |

Des actifs d'impôt différé en lien avec les frais d'émission d'action d'un montant de 133 784 \$ (267 902 \$ au 31 décembre 2020) ont été reconnus.

Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés se détaillent comme suit:

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|-----------------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Immobilisations corporelles | 57 058 | 56 443 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation | 1 364 | 1 407 |
| Pertes autres qu'en capital | 3 035 465 | 1 409 354 |
| Actifs financiers à la juste valeur | 44 523 | - |
| Frais d'émission d'actions | 133 784 | 267 902 |
| Actif d'impôts différés | 3 272 194 | 1 735 106 |
| Actif d'exploration et frais d'exploration reportés | (6 677 851) | (4 074 674) |
| Passif d'impôts différés | (3 405 657) | (2 339 568) |

Variation des impôts différés

| | Solde au 31 décembre 2020 | Comptabilisé en résultats | Solde au 31 décembre 2021 |
|--|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Immobilisations corporelles | 56 443 | 615 | 57 058 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation | 1 407 | (43) | 1 364 |
| Frais d'exploration reportés | (4 074 674) | (2 603 177) | (6 677 851) |
| Frais d'émission d'actions | - | 44 523 | 44 523 |
| Pertes autres qu'en capital | 1 677 256 | 1 491 993 | 3 169 249 |
| Total | (2 339 568) | (1 066 089) | (3 405 657) |

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

15. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Variation des impôts différés

| | Solde au 31 décembre 2019 | Comptabilisé en résultats | Solde au 31 décembre 2020 |
|--|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Immobilisations corporelles | 55 675 | 768 | 56 443 |
| Actifs au titre des droits d'utilisation | 923 | 484 | 1 407 |
| Frais d'exploration reportés | (3 440 950) | (633 724) | (4 074 674) |
| Pertes autres qu'en capital | 1 414 678 | 262 578 | 1 677 256 |
| Total | (1 969 674) | (369 894) | (2 339 568) |

16. Éventualités et engagements

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs. De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- deux ans suivant les placements accréditifs; ou
- un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Si la Société n'engage pas de dépenses d'exploration admissibles, elle sera tenue d'indemniser les détenteurs de ces actions de tous les impôts et autres frais occasionnés par le fait que la Société n'ait pas engagé les dépenses d'exploration requises.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société n'a reçu aucun montant à la suite de placements accréditifs (9 364 626 \$ au 31 décembre 2020). Du total du placement accréditif de 2020, un montant de 6 772 560 \$ a été utilisé comme frais d'exploration reportés au 31 décembre 2021 (nil au 31 décembre 2020).

La Société a renoncé à des déductions fiscales en rapport avec ce financement accréditif et un passif lié aux actions accréditatives émises en 2020 totalisant 2 940 057 \$ qui a été enregistré comme passif lié aux actions accréditatives au moment des émissions (voir note 10). La direction est tenue d'engager des dépenses d'exploration admissibles avant le 31 décembre 2022. Au 31 décembre 2021, la portion du passif lié aux actions accréditatives est de 813 787 \$ (2 940 057 \$ au 31 décembre 2021).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

17. Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration, le président, le vice-président et le chef des finances. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

| | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|-----------------------------|---------------------|
| | \$ | \$ |
| Avantages à court terme du personnel | | |
| Salaires et honoraires incluant les primes et avantages | 542 402 | 571 924 |
| Coûts de la sécurité sociale et cotisations pour régime de retraite | 64 812 | 71 271 |
| Total des avantages à court terme du personnel | 607 214 | 643 195 |
| Rémunération fondée sur des actions-employés | 471 807 | 334 436 |
| Total de la rémunération | 1 079 021 | 977 631 |

Au cours de l'exercice clos en 2021, les principaux dirigeants ont exercé un total de 500 000 options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions (1 050 000 options en 2020).

18. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de propriétés minières. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour rencontrer ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

La Société est confiante que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières pour les 12 prochains mois.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accreditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. Au 31 décembre 2021, la Société a des fonds réservés à l'exploration pour un montant de 2 592 066 \$ (9 364 626 \$ au 31 décembre 2020).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers pour les exercices clos les

31 décembre 2021 et 2020

(en \$ canadiens)

19. Événement postérieur à la date de clôture

Le 7 avril 2022, Cartier a procédé à la signature d'un contrat d'achat d'actions avec O3 Mining Inc. (« O3 Mining ») en vue de l'acquisition par Cartier de la totalité des actions émises et en circulation de Chalice Gold Mines (Quebec) Inc. (« Chalice Quebec »), une filiale en propriété exclusive d'O3 Mining qui détient un intérêt de 100 % dans la propriété East Cadillac contigüe à la propriété Mine Chimo de Cartier dans le camp aurifère de Val-d'Or, Québec, Canada.

Le prix d'achat payable par Cartier à O3 Mining pour l'acquisition de Chalice Québec est de 46 273 265 actions ordinaires de Cartier (les « actions de Cartier »), représentant environ 17,5 % des actions ordinaires pro forma en circulation de Cartier à la clôture de la Transaction.

La réalisation de la transaction demeure assujettie à certaines conditions de clôture, dont l'approbation finale de la Bourse de croissance TSX.